

## L'EXECUTION DES MARCHES PUBLICS DEMATERIALISES, DE LA CONTRAINTE A L'OPPORTUNITE

### Etes-vous prêt ?



Outil de simplification pour certains et lourdeur administrative pour d'autres, la dématérialisation des marchés publics s'imposera à tous ses acteurs au plus tard au **1<sup>er</sup> octobre 2018**.

Afin de préparer au mieux les échéances, il convient de s'intéresser dès à présent aux conséquences de la « full démat » et à l'exécution des marchés publics dématérialisés

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation permettra aux participants de :

- Maîtriser le cadre juridique et technique de l'exécution des marchés publics dématérialisés
- Etre à jour des dernières évolutions pratiques et réglementaires
- Maîtriser la facturation électronique
- Tendre d'une exécution des marchés publics dématérialisés vers une exécution dématérialisée des marchés publics

## INFOS PRATIQUES

### Profil des stagiaires

Toute personne en charge de l'exécution d'un marché public (suivi financier et comptable, suivi juridique, suivi administratif, etc.)

### Méthodes pédagogiques

Scénario pédagogique  
Méthodes : interrogative / découverte / coactive (mise en œuvre sur des cas réels)  
Apports : support synthétique pour les savoirs fondamentaux, échanges, débats, enrichissement par les stagiaires.

### Pré-requis

Connaissance des bases des marchés publics et des obligations de dématérialisation

Nombre maximal de stagiaires : 8

### Modalités

1 journée (7h)  
Au sein des locaux du client ou à l'Agence Décllic.  
Matériel nécessaire : tableau blanc ou paper-board, 1 PC connecté à internet pour chaque stagiaire

*Voir le programme en page suivante*

## PROGRAMME DE LA FORMATION



### 1 Le cadre juridique de l'exécution des marchés publics dématérialisés

- Les articles du décret et de l'ordonnance relatifs aux marchés publics
- Les articles du décret et de l'ordonnance relatifs au développement de la facturation électronique
- Quelles sont les acheteurs publics et les entreprises concernés ?
- Les obligations de l'acheteur public et de l'entreprise soumissionnaire

### 2 La dématérialisation des échanges pendant l'exécution

- L'utilisation d'un canal unique pendant la procédure et l'exécution
- Conséquences de la dématérialisation sur les étapes clefs :
  - Notification
  - Ordre de service
  - Acomptes
  - Sous-traitance
  - Avances
  - Nantissements
  - Pénalités
- L'utilisation de Lettre Recommandées Electroniques (LRE)
- L'archivage électronique du marché

MISES EN SITUATION - *L'utilisation de LRE, application des règles de conservation des fichiers*

### 3 L'utilisation du portail CHORUS PRO

- Pourquoi s'adapter dès maintenant à la dématérialisation des factures ? : la mise en place progressive de la facturation électronique
- Les mentions obligatoires sur la facture
- Quel est le mode de transmission de la facture ?
- Découverte de l'interface Chorus Pro

MISES EN SITUATION - A DEFINIR